

Descriptif de module

Filière : Année propédeutique Santé

1. Intitulé du module : PROJET PERSONNEL

Année académique : 2021-2022

Code : APS 7

2. Organisation

Dotation horaire du module : Cours et séminaires équivalent à 2 jours. Temps de travail personnel planifié jusqu'à concurrence du temps prévu de 4 semaines

3. Finalités et objectifs généraux d'apprentissage

La finalité du module est de permettre à l'étudiant-e de construire et argumenter son projet personnel de formation dans le domaine de la Santé.

Les objectifs généraux d'apprentissage qui en découlent sont les suivants :

- s'informer afin d'affiner son choix professionnel
- faire preuve d'une attitude active et autonome face à son orientation future
- se positionner dans son choix
- évaluer ses propres aptitudes en regard de son choix d'orientation
- chercher, évaluer, exploiter et structurer l'information
- présenter par écrit et oralement les résultats de sa démarche

4. Contenus et objectifs spécifiques

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>
Présentation du module	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la place du module dans la formation - Identifier les méthodes de travail utilisées - Se mettre en perspective du travail à réaliser
Séminaire de retour sur l'écrit	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les critères d'évaluation du travail écrit - Ajuster son travail en fonction des critères
Séminaire de présentation orale	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les critères d'évaluation de l'oral - Se préparer à la présentation orale du travail
Travail personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Développer son autonomie dans l'apprentissage en organisant son travail et fonction des consignes, des délais et des critères d'évaluation définis

5. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation* :

*Les modalités d'évaluation peuvent être modifiées et adaptées en fonction des mesures sanitaires.

Evaluation écrite

Evaluation orale

Evaluation pratique

L'évaluation est réalisée sur la base :

- d'un document écrit,
- d'une présentation orale.

Modalités de validation :

Le module est validé si l'étudiant-e obtient une note supérieure ou égale à E

Modalités de remédiation

L'étudiant-e ayant obtenu la note F présente un complément oral portant sur les points du travail (écrit et/ou oral) jugés insuffisants, durant la semaine 27

6. Enseignant-e-s

Différent-e-s intervenant-e-s HESAV

7. Ouvrages de référence

8. Responsable du module

Catarina Marques Canelo
T320, Av. de Beaumont 21
1011 Lausanne
t: +41 21 316 89 54
catarina.canelo@hesav.ch

Descriptif validé le : 20.08.2021

Par : CCA et Co-responsables APS